



Délibération n° DEL_CC_2024_030

- oOo -

Séance du lundi 8 avril 2024

- oOo -

Nombre de membres : 43			Sur convocation individuelle en date du 22 mars 2024
Pour	Abstention(s)	Contre	L'an deux mille vingt-quatre et le huit avril, à 14 h 30
40	0	0	Le conseil communautaire s'est réuni à la Salle des fêtes du Plan du Castellet, sous la Présidence de Blandine MONIER, la Présidente,
Service instructeur : Finances / Fiscalité / Subventions / CRTE Resp exécution : Camille PELLEGRIN			<p>Sont présents : MONIER Blandine, VERDUYN Hélène, ARNAUD Suzanne, CASTELL René, JOSEPH Jean-Paul, FRIEDLER Edouard, AUBERT Patricia, CANOLLE Muriel, GRANET Jean-Luc, MAZELLA Fanny, ALSTERS Daniel, THIBAUX Eliane, SAMAT Andrée, FERRARA Louis, GUIROU Pascale, JOANNON Bruno, GOHARD Chrystelle, LARLET-LOIR Evelyne, SERGENT Christine, DELEDDA Robert, BONIFAY Corinne, TEYSSIER Jean, NOEL Nathalie, LONG Sophie, SALLES Michèle, PERRIER Gérard, CORTY Ludivine, REYNARD Yves, BOURON Valérie, ROCHETEAU Philippe, MIGLIACCIO Eric, COTTEREAU Roger</p> <p>Sont représentés : JOURDAN René donne procuration à DELEDDA Robert, BARTHELEMY Philippe donne procuration à SAMAT Andrée, PORCU Robert donne procuration à MAZELLA Fanny, DE PERETTI Carole donne procuration à THIBAUX Eliane, DE MARIA Luc donne procuration à CANOLLE Muriel, MAUBE Yvan donne procuration à ARNAUD Suzanne, SERRES Danielle donne procuration à FRIEDLER Edouard, CAULET Laurent donne procuration à CORTY Ludivine, BAYLE Marc donne procuration à TEYSSIER Jean</p> <p>Sont excusés : GUEREL Emilie</p> <p>Sont absents : GARCIA Gilles</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Patricia AUBERT</p>

RAPPORTEUR Madame Hélène VERDUYN

OBJET Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif - compte administratif 2023

Le rapporteur expose que conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil communautaire, réuni pour examiner les comptes administratifs 2023, procède d'abord à la nomination du Président de séance pour la partie du conseil au cours de laquelle les comptes administratifs sont examinés.

Madame Hélène VERDUYN est nommée Présidente de séance.

AR Prefecture

Conformément à l'article L2121-31 du CGCT, les résultats du compte administratif 2023 pour le budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont arrêtés aux résultats figurant dans le compte joint en annexe.

Après avoir entendu l'exposé des motifs,

Le rapporteur propose au Conseil communautaire :

Article 1 : De constater les identités de valeurs et les indications du compte de gestion et du compte administratif du budget annexe du SPANC. Ainsi, les résultats finaux de clôture entre le compte de gestion et le compte administratif sont identiques. Il y a identité de valeur avec les résultats d'exploitation de l'exercice, le fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie.

Article 2 : De reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

Article 3 : De déclarer que le compte administratif dressé pour l'exercice 2023 n'appelle pas d'observation.

Article 4 : D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés dans la balance des comptes annexée.

Madame la Présidente quitte la salle et ne participe pas au vote.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE D'APPROUVER l'exposé ci-dessus :
approuvé par 40 voix pour
1 ne prenant pas part au vote (MONIER Blandine).

Fait et délibéré en séance du conseil communautaire le 8 avril 2024.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication

Le

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Blandine MONIER



Patricia AUBERT,

Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patricia Aubert', is written below the printed name.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF
Reçu le 16/04/2024

Numéro SIRET
24830039400041

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME

POSTE COMPTABLE DE : SAINT CYR SUR MER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SPANC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget **AR Prefecture** 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 16

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 17

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

18

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 3211-3 du CGCT) et à des établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque commune, si l'état est dans le cas échéant :

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

~~AR Prefecture~~

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - BF
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - ~~avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

AR Prefecture EXECUTION DU BUDGET				
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-DE Recu le 16/04/2024		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	309 048,54	G 291 179,16	G-A -17 869,38
	Section d'investissement	0,00	H 0,00	H-B 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 133 081,29 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

+		+		
TOTAL (réalisations + reports)		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
		P= A+B+C+D 309 048,54	Q= G+H+I+J 424 260,45	=Q-P 115 211,91

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 309 048,54	= G+I+K 424 260,45	115 211,91
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 309 048,54	= G+H+I+J+K+L 424 260,45	115 211,91

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES						A2
AR Prefecture DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF	Reçu le 16/04/2024					
011	Charges à caractère général	190 081,29	41 169,41	15 502,00	0,00	133 409,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 000,00	0,13	0,00	0,00	12 999,87
Total des dépenses de gestion courante		203 081,29	41 169,54	15 502,00	0,00	146 409,75
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	276 000,00	252 377,00	0,00	0,00	23 623,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		479 081,29	293 546,54	15 502,00	0,00	170 032,75
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		479 081,29	293 546,54	15 502,00	0,00	170 032,75
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	326 000,00	289 079,16	0,00	0,00	36 920,84
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		326 000,00	289 079,16	0,00	0,00	36 920,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	2 100,00	0,00	0,00	17 900,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		346 000,00	291 179,16	0,00	0,00	54 820,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		346 000,00	291 179,16	0,00	0,00	54 820,84
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		133 081,29				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

AR Prefecture DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

AR Pré-MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)				
	EXPLOITATION - DEL CC 2024	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	56 671,41		56 671,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,13		0,13
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	252 377,00	0,00	252 377,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		309 048,54	0,00	309 048,54

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	309 048,54
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

AR Préf. Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	289 079,16		289 079,16
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 100,00	0,00	2 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		291 179,16	0,00	291 179,16

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	133 081,29
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	424 260,45
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art	AR Prefecture Libellé (1) 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF Reçu le 16/04/2024	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	498 894,29	41 169,41	15 502,00	0,00	133 409,88
611	Sous-traitance générale	90 066,29	40 548,01	15 502,00	0,00	34 016,28
617	Etudes et recherches	10 000,00	600,00	0,00	0,00	9 400,00
6228	Divers	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15,00	21,40	0,00	0,00	-6,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 000,00	0,13	0,00	0,00	12 999,87
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	9 999,87	0,00	0,00	0,00	9 999,87
658	Charges diverses de gestion courante	0,13	0,13	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		203 081,29	41 169,54	15 502,00	0,00	146 409,75
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	276 000,00	252 377,00	0,00	0,00	23 623,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	256 000,00	252 377,00	0,00	0,00	3 623,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		479 081,29	293 546,54	15 502,00	0,00	170 032,75
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		479 081,29	293 546,54	15 502,00	0,00	170 032,75
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	AR Prefecture Libelle (1) 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-DE Reçu le 16/04/2024	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	326 000,00	289 079,16	0,00	0,00	36 920,84
7062	Redevances assainissement non collectif	326 000,00	289 079,16	0,00	0,00	36 920,84
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		326 000,00	289 079,16	0,00	0,00	36 920,84
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	2 100,00	0,00	0,00	17 900,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	2 100,00	0,00	0,00	17 900,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		346 000,00	291 179,16	0,00	0,00	54 820,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		346 000,00	291 179,16	0,00	0,00	54 820,84
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		133 081,29				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/	AR Prefecture				
art (1)	Libellé (1)	Credits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-REçu le 16/04/2024	(81+DM+RAR N-1)			
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
AR Prefecture					
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Credits ouverts (8+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030- Reçu le 16/04/2024				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

AR Prefecture

Cet état ne contient pas d'information. DEL_CC_2024_030-BF
Reçu le 16/04/2024

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A4.1	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			
AR Prefecture			
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

AR Prefecture		RESSOURCES PROPRES	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (3) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

AR Prefecture

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 JOURDAN René	
02 VERDUYN Hélène	
03 ARNAUD Suzanne	
04 BARTHELEMY Philippe	
05 CASTELL René	
06 JOSEPH Jean-Paul	
07 FRIEDLER Edouard	
08 AUBERT Patricia	
09 ALSTERS Daniel	
10 CANOLLE Muriel	
11 GRANET Jean-Luc	
12 MAZELLA Fanny	
13 PORCU Robert	
14 DE PERETTI Carole	
15 THIBAUX Eliane	
16 MIGLIACCIO Eric	
17 DE MARIA Luc	
18 COTTEREAU Roger	
19 GARCIA Gilles	
20 SAMAT Andrée	
21 FERRARA Louis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

22 GUIROU Pascale	AR Prefecture	
23 JOANNON Bruno	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF Région IS 16/04/2024	
24 GOHARD Chrystelle		
25 MAUBE Yvan		
26 LARLET-LOIR Evelyne		
27 DELEDDA Robert		
28 SERGENT Christine		
29 BONIFAY Corinne		
30 TEYSSIER Jean		
31 NOEL Nathalie		
32 LONG Sophie		
33 SERRES Danielle		
34 CAULET Laurent		
35 CORTY Ludivine		
36 PERRIER Gérard		
37 SALLES Michèle		
38 REYNARD Yves		
39 BOURON Valérie		
40 ROCHETEAU Philippe		
41 GUEREL Emilie		
42 BAYLE Marc		

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

La Provence, territoire d'excellence !



Sud Sainte Baume **AR** Prefecture

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF
Reçu le 16/04/2024

Note de présentation des Comptes administratifs de l'exercice 2023

Budget principal et budgets annexes



AVANT PROPOS

AR Prefecture

Pour réaliser l'ensemble de ses compétences,
relèvent de la nomenclature M14 : le budget

ménagères, le budget Gestion des Milieux

la CASSB dispose de 8 budgets. Quatre budgets principal, le budget de la collecte des ordures ménagères, le budget Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et le budget annexe du tourisme (ces budgets passeront à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024). Trois budgets relèvent de la nomenclature M49 relative aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) : les budgets annexes de l'eau, de l'assainissement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le budget des transports relève de la M43.

Les budgets primitifs 2023 ont été votés par le Conseil communautaire le 06 février 2023 sauf les budgets annexes de l'eau et des transports qui ont été votés avec reprise des résultats le 03 avril 2023.

Le budget principal et budgets annexes de l'assainissement, du SPANC, de la GEMAPI, de la collecte et traitement des déchets ménagers et du tourisme ont fait l'objet d'ajustement par budget supplémentaire en date du 12 juin 2023.

Différentes décisions modificatives ont ajusté ces budgets primitifs lors des conseils communautaires des 03 avril, 12 juin, 25 septembre et 04 décembre 2023.

L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice 2023.

Le compte administratif 2023 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la communauté d'agglomération entre le 1^{er} janvier 2023 et 31 décembre 2023. Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur, c'est-à-dire du Président de la Communauté d'agglomération.

Le compte administratif présente la même architecture que le budget et obéit aux mêmes principes : annualité, sincérité, unité, universalité.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de gestion.

Le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public et présente les mêmes résultats.

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe qui est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente note est « une présentation brève et synthétique qui retrace les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

1. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET GENERAL

AR Prefecture

GENERALITES
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF
Reçu le 16/04/2024

Le compte administratif 2023 est arrêté à la somme de 43,33 M€ en dépenses et 51,18 M€ en recettes avant reprises des restes à réaliser (RAR) en dépenses et en recettes d'investissement.

Les RAR s'élèvent à 1,7 M€ en dépenses et 0,6 M€ en recettes.

Le résultat de clôture du budget principal au 31 décembre 2023, excédent reporté inclus, se présente alors ainsi :

- Un résultat positif de 10,59 M€ en section de fonctionnement
- Un solde négatif de 2,85 M€ en section d'investissement hors RAR
- Un solde négatif de 3,75M€ en section d'investissement en intégrant les RAR

Après couverture du besoin de financement d'investissement, il reste un excédent de fonctionnement libre d'affectation de 6,84 M€.

Vue synthétique globale :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	38 716 774,64
Dépenses de fonctionnement	31 479 164,06
Résultats de l'exercice	7 237 610,58
Résultat de clôture n-1 reporté	3 360 374,66
Résultat de clôture 2023	10 597 985,24
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	8 998 227,75
Dépenses d'investissement	11 849 405,91
Résultats de l'exercice	- 2 851 178,16
Résultat de clôture n-1 reporté	111 343,48
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	- 2 739 834,68
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 1 013 872,03
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 3 753 706,71
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	10 597 985,24
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 3 753 706,71
Solde global de clôture	6 844 278,53

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 8 684 016,43 € et le taux d'épargne brute est de 22,45 %.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de services, etc.) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc.) correspondants aux opérations courantes et régulières de la Communauté d'agglomération.

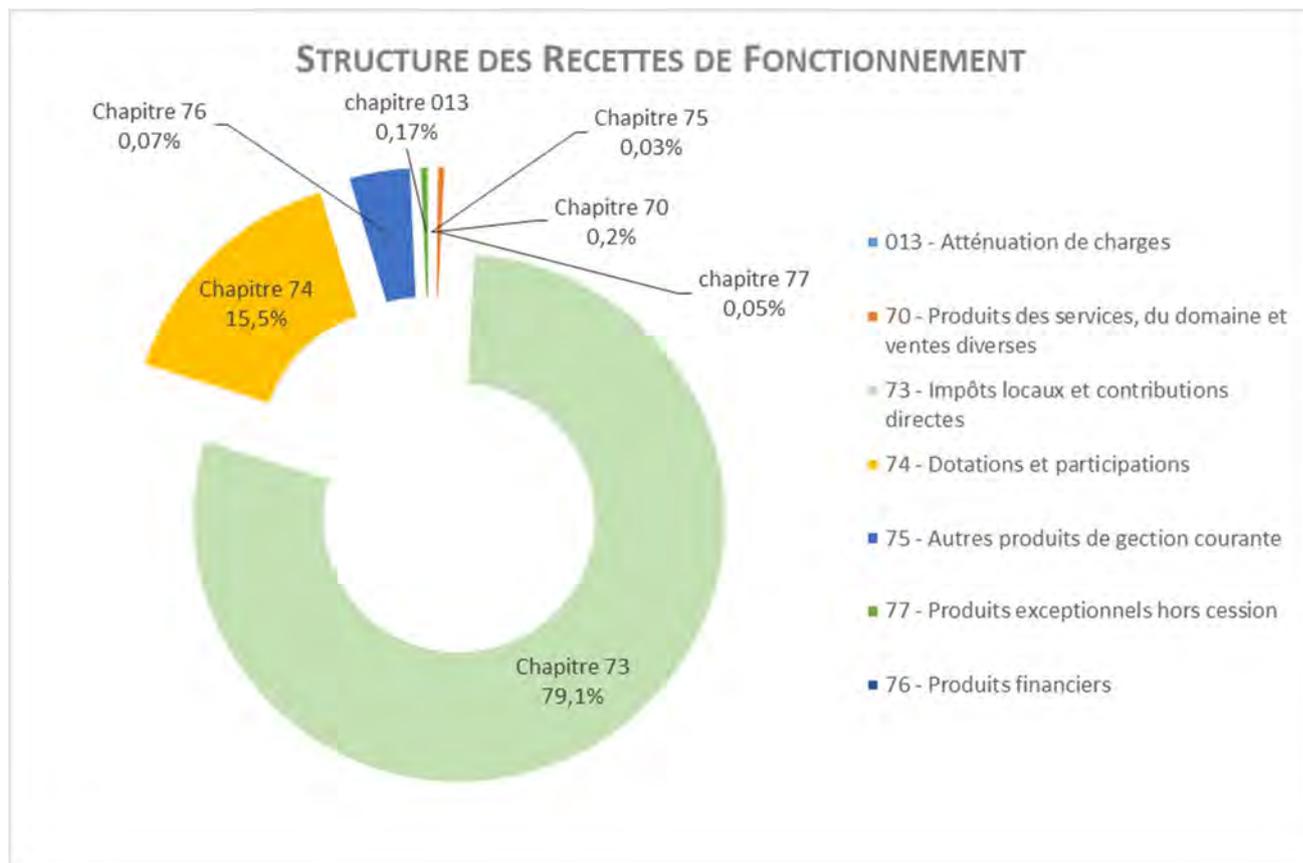
En 2023, les **dépenses de fonctionnement** représentent **31,48 M€**. Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent quant à elles à **38,72 M€**.

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 38 683 524,64 €, soit un taux de réalisation de 100,35 % des crédits votés.

Il est rappelé qu'en 2023 les taux de fiscalité des contributions directes (TFNB et CFE) sont restés inchangés, à savoir 1% pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties, 3,51% pour la Taxe Foncière Non Bâtie et 25,44% pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

La structure des recettes se compose ainsi :



Une augmentation des ressources fiscales

A taux constants, les ressources fiscales ont augmenté du fait de la revalorisation des bases fiscales de 7,1% en 2023.

Les ressources fiscales de la CASSB sont constituées des taxes et d'impôts revenant à l'EPCI. Il s'agit de la cotisation foncière des entreprises (CFE), la taxe sur les surfaces commerciales, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau et enfin la taxe additionnelle au foncier

non bâti.
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF
RECU LE 16/04/2024

Elle perçoit également le revenu additionnel des taxes « ménages », c'est-à-dire : la taxe foncière sur les propriétés bâties instaurée en 2022, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Auxquelles s'ajoutent la fraction de la TVA nationale venant compenser la suppression progressive de la TH, et désormais une seconde fraction de TVA venant en compensation de la suppression progressive de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Soit, en chiffres pour 2023 :

	2023	évolution par rapport à 2022
Produit des contributions directes (73111)	14 020 313	9,14%
Taxe sur les surfaces commerciales (73113)	285 921	-31,37%
Imposition forfaitaire sur Entrep. Réseau (73114)	684 615	7,44%
Fraction de TVA compensation de la TH (7382)	11 484 445	1,57%
Fraction de TVA compensation de la CVAE (7388)	3 947 672	7,21%
Autres impôts locaux ou assimilés (7318) rôles suppl.	161 176	11,47%
TOTAL	30 584 142	17,03%

Les dotations versées par l'Etat

Les dotations et participations versées par l'Etat à la CASSB ont augmenté de 6,72% passant de 5,6 M€ à 6 M€ en 2023.

Le soutien financier de l'Etat se décompose en deux catégories de concours financiers, à savoir les dotations classiques (la Dotation Globale de Fonctionnement- DGF) d'une part, et les compensations étatiques issues de la réforme de la taxe professionnelle d'autre part.

Concernant la part « DGF », elle se décompose comme suit :

- La dotation globale d'intercommunalité qui s'est traduite par une diminution de 3 %, passant de 1,99€ en 2022 à 1,93 M€ en 2023.
- La dotation de compensation des groupements de communes a également diminué, passant de 2,16M € en 2022 à 2,15M€ en 2023 (-0,6%).

Concernant les versements liés aux compensations issues des diverses réformes fiscales :

- Celle issue de la TP (dotation de compensation de la TP) se stabilise autour de 133 K€
- Celle concernant la compensation relative à la réduction des valeurs locatives et aux exonérations au titre de la CFE augmente de 36 % avec 1,68 M€ perçus en 2023.

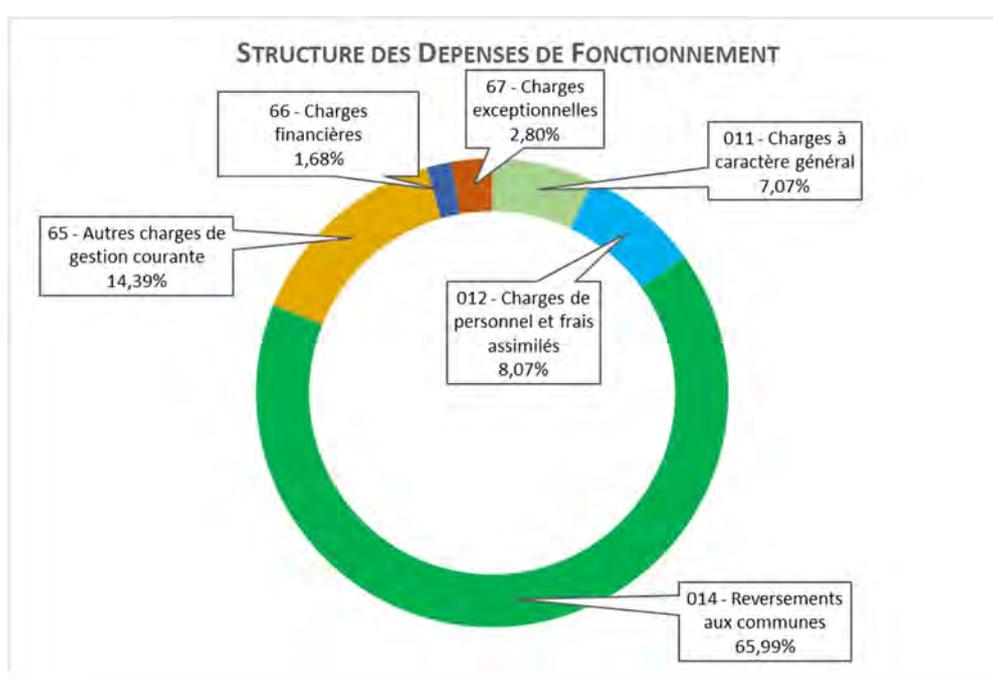
Autres recettes

L'exercice 2022 a également enregistré pour 1,5 M€ le reversement provenant du budget annexe de l'assainissement. En effet, suite à la régularisation des résultats issus de la dissolution des syndicats et du budget assainissement de la ZA de Signes lors du transfert de la compétence en 2019 et qui n'avait pas fait l'objet d'écritures correspondantes en son temps, le budget annexe se retrouvait largement excédentaire.

Les dépenses réelles de fonctionnement

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées est arrêté à la somme de 29,49 M€, soit un taux de consommation de 88,64% des crédits votés.

Les dépenses se répartissent globalement ainsi :



Il convient de rappeler la rigidité de certaines dépenses de fonctionnement.

En effet, 66 % de ces dépenses sont affectées obligatoirement au :

- Remboursement de la fiscalité à l'Etat au titre de la réforme de la taxe professionnelle (FNGIR) pour un montant de 8,8 M€ ;
- Prélèvement au titre du Fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) à hauteur de 973 K€;
- Reversement aux communes membres d'une attribution de compensation pour un total de 9,5 M€.

Des charges à caractère général en augmentation

Les charges à caractère général ont augmenté de 5 % passant de 1,98 M€ en 2022 à 2,08€ en 2023. Elles représentent 7 % du montant global des dépenses de fonctionnement.

Cette augmentation est principalement due à l'augmentation générale des coûts.

Les charges de personnel ont augmenté

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF
 Les dépenses de personnel du budget principal ont augmenté de 6 % en 2023, passant de 2,24 M€ à 2,38 M€.

Cette hausse s'explique notamment par les augmentations successives du point d'indice, par le Glissement Vieillesse Technicité et par les recrutements réalisés dans l'année.

Les autres charges de gestion courante stable

Le montant global de ce chapitre est quasi identique au montant enregistré en 2022. Ce chapitre comprend notamment les indemnités des élus, la subvention au BA tourisme, les contributions telles que celle du SDIS, du Parc Naturel Régional, de l'AUDAT etc ...

Les charges financières demeurent modérées

Les charges financières ne représentent que 1,7% des dépenses réelles de fonctionnement et sont stables par rapport à 2022. En effet, aucun emprunt n'a été contracté sur l'exercice 2023.

L'épargne et le financement des investissements

L'épargne de gestion correspond au différentiel entre les produits courants et les charges courantes, indépendamment des opérations financières. Son emploi est d'assurer le règlement des intérêts.

L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion y compris des intérêts dus. Elle est un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

L'épargne nette/disponible représente la ressource disponible susceptible d'être réinvestie dans les équipements et/ou dans le fond de roulement. L'épargne brute amputée de l'amortissement de la dette, hors réaménagement financé par emprunt et remboursement de la dette récupérable, est appelée épargne nette. Cette épargne permet à la CASSB de pouvoir couvrir les investissements courants afin de dédier l'emprunt aux projets structurants.

Epargnes	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles de fonctionnement courant	31 249 349,64	32 149 651,00	35 681 515,73	38 663 196,57
Dépenses réelles de fonctionnement courant	27 402 976,56	27 298 990,00	28 596 778,67	28 993 852,17
Epargne de gestion	3 846 373,08	4 850 661,00	7 084 737,06	9 669 344,40
Résultats financiers	-272 868,60	-461 377,00	-471 795,00	-495 328,02
Résultats exceptionnels (cessions)	190 435,35	0,00	317 978,00	-15 000,00
Epargne brute	3 763 939,83	4 389 284,00	6 930 920,06	8 684 016,63
Remboursement courant du capital de la dette	1 618 348,84	2 058 601,73	2 022 722,19	2 033 368,56
Epargne Disponible (Autofinancement net)	2 145 590,99	2 330 682,27	4 908 197,87	6 650 648,07

AR Prefecture

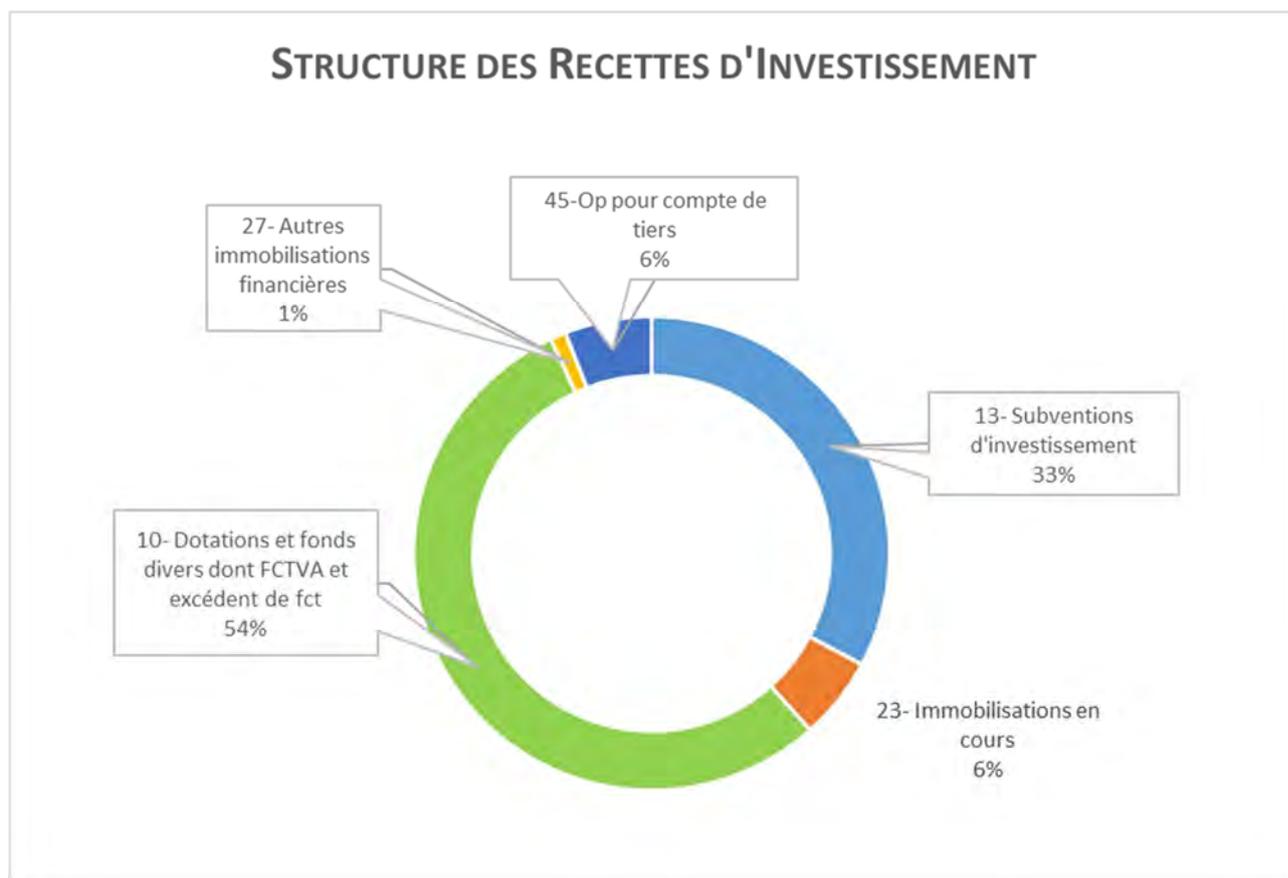
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF

Les opérations de grande envergure, qui enrichissent le patrimoine de la CASSB, sont réunies dans la section d'investissement. Elles retracent les opérations budgétaires relatives aux dépenses d'équipement (travaux réalisés et en cours) et le remboursement du capital de la dette, d'une part, les dotations aux amortissements, les emprunts éventuels et les subventions perçues liées aux investissements engagés par la CASSB, d'autre part.

En prenant en compte les restes à réaliser, les dépenses réelles d'investissement atteignent 13,45 M€ en 2023 (contre 13,3 M€ en 2022). Les recettes d'investissement augmentent pour atteindre à 7,6 M€ (contre 7,3 M€ en 2022).

Les recettes réelles d'investissement

Elles s'élèvent à 7,6 M€ et se répartissent ainsi :

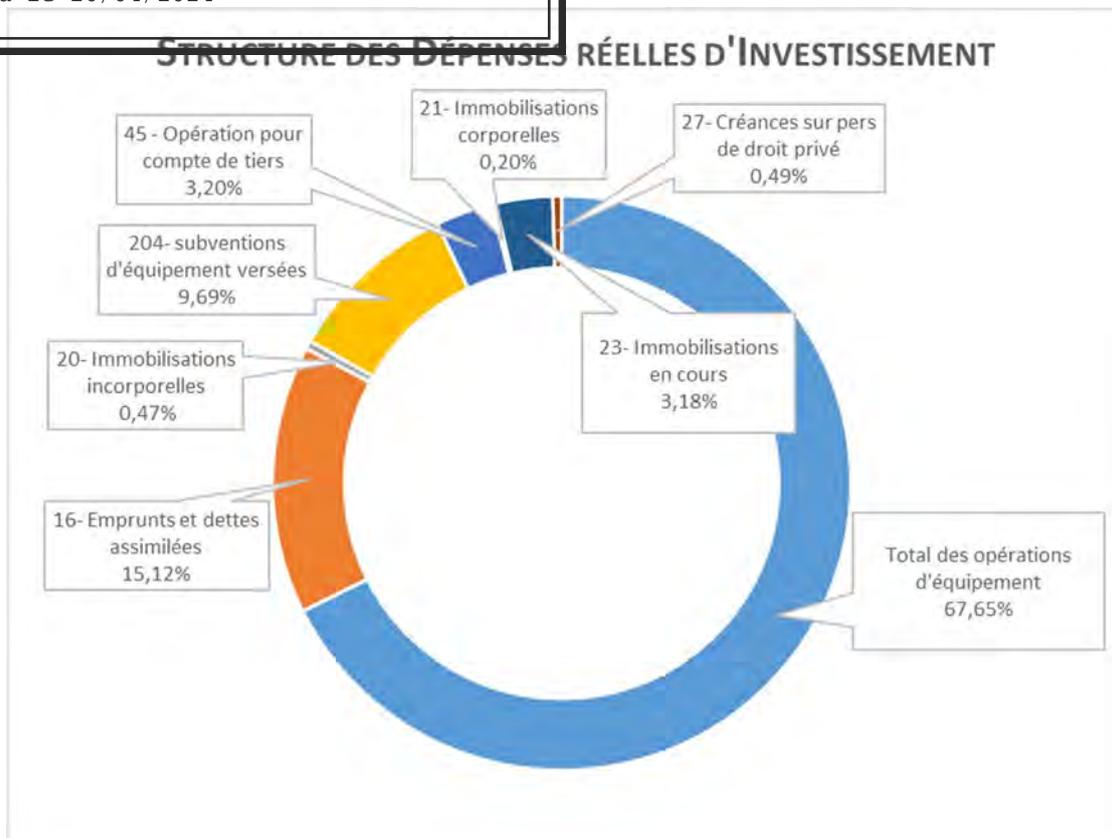


Les restes à réaliser s'élèvent à 0,64 M€ et correspondent à des subventions attribuées mais non reçues par la région (284 K€), le département (245 K€), l'agence de l'eau (83 K€) et la DRAC (32 K€).

Les dépenses d'investissement

La section des dépenses réelles est arrêtée en mouvements réels à 11,8 M€ auxquels s'ajoutent

1,7 M€ de BAR.
 20240408-DEL_CC_2024_030-BF
 Reçu le 16/04/2024



Soit en chiffres :

Total des opérations d'équipement	9 099 510,88
16- Emprunts et dettes assimilées	2 033 368,56
20- Immobilisations incorporelles	63 333,81
204- subventions d'équipement versées	1 303 000,00
45 - Opération pour compte de tiers	430 352,37
21- Immobilisations corporelles	27 335,52
23- Immobilisations en cours	428 302,50
27- Créances sur pers de droit privé	65 981,80
Total Dépenses Réelles d'Investissement	13 451 185,44

La CASSB affiche un taux de réalisation de ses dépenses d'équipement gérées en opérations de 90,26%. Leur réalisation se décompose de la façon suivante :

TOTAL DES OPERATIONS AVEC RAR	Montant en €	% de réalisation
Opération 9123 : Aménagement de la MTP et création Bât Admin	30 191,49	42,49
Opération 9124 : AR - Plan de feux	12 196,08	30,86
Opération 9126 : Voirie Communautaire	99 473,76	39,07
Opération 9127 : Matériel informatique et bureautique	163 677,23	96,14
Opération 9131 : Zone d'activité de Signes	269 138,02	96,61
Opération 9132 : Véhicules	37 827,40	89,68
Opération 9138 : PIDAF	590 341,20	94,65
Opération 9147 : Aménagement rues centre-ville La Cadière	65 378,97	63,01
Opération 9150 : Vidéosurveillance caméra LAPI	323 815,50	93,45
Opération 9151 : Aménagement CC2 Sanary	363 965,31	84,34
Opération 9152 : Caserne gendarmerie Le Beausset	2 988 498,24	100,00
Opération 9161 : Aménagement rues Evenos	53 784,93	18,90
Opération 9162 : Mise en accessibilité et en valeur Musée Tauroentum	58 416,56	100,00
Opération 9166 : Réalisation salle expo Evenos	4 009,52	7,24
Opération 9170 : Aménagement centre ancien Signes	1 154 943,89	100,00
Opération 9171 : Aménagement esp pub « Berges de la Reppe » Evenos	33 540,00	100,00
Opération 9173 : Construction CTM et VRD partie commune Evenos	117,60	2,72
Opération 9175 : Réseau pluvial divers	1 951 870,75	88,58
Opération 9178 : Espace loisirs et sportifs - Commune de Signes	10 865,95	92,42
Opération 9180 : Terrain multisports - Commune du Castellet	21 370,98	98,02
Opération 9181 : Ecole du numérique	151 583,78	99,90
Opération 9182 : Espaces sportifs - Commune du Castellet	354 802,79	93,18
Opération 9184 : Réaménagement quartier Portissol - Sanary	245 577,69	99,02
Opération 9186 : Extension siège de la CASSB- AP/CP	10 261,51	81,17
Opération 9187 : Travaux centre d'expo et de promotion touristique Even	7 861,85	100,00
Opération 9188 : Travaux réseau pluvial quai de Gaulle Sanary	95 999,88	100,00
TOTAL des Opérations	9 099 510,88	90,26

Ainsi, il a été dépensée la somme de 150 € par habitant en 2023 (contre 181 € en 2022. Il est à noter que le nombre d'habitants est passé de 62 225 à 64 035 en 2023- source INSEE)), alors que la moyenne nationale des communautés d'agglomération est de 101 € (source OFL-janvier 2024).

La dette

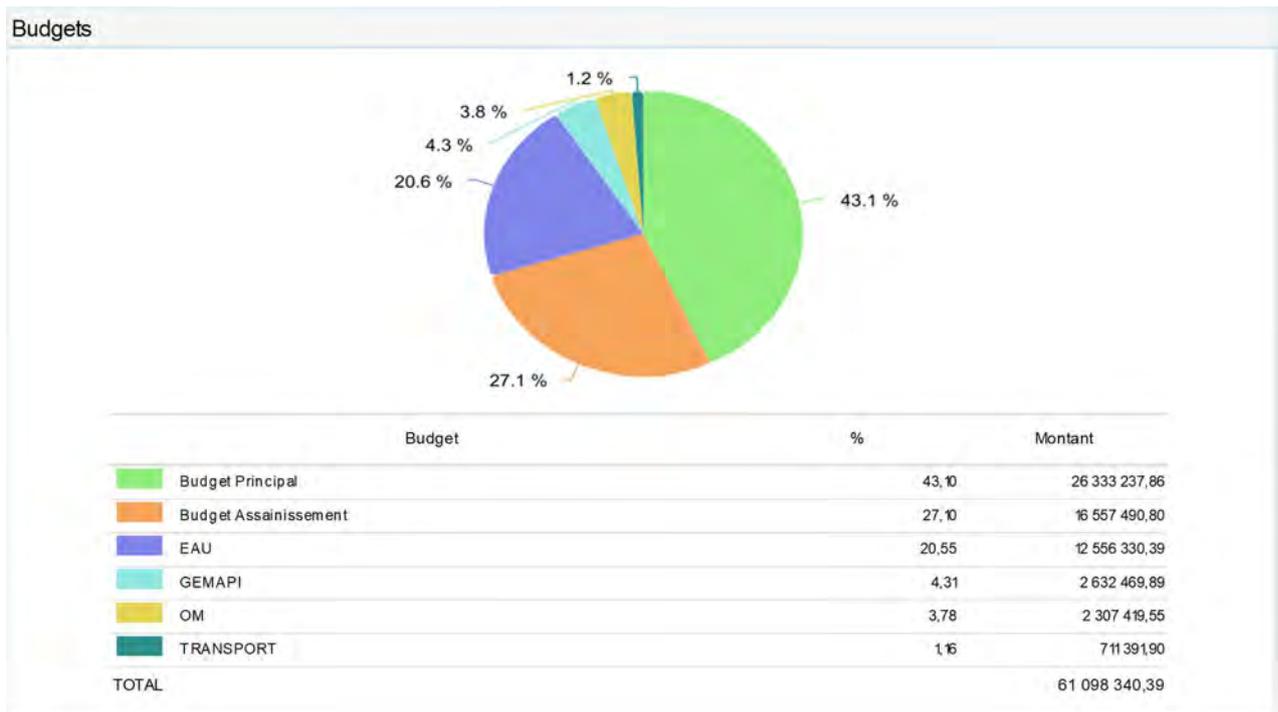
Aucun emprunt n'ayant été contracté sur l'exercice 2023, l'encours de la dette est en diminution. Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 61 098 340,39 € (66 293 144,03€ en 2022), dont 26 333 237,86 € pour le budget principal, la capacité de désendettement de la **dette consolidée** de la CASSB est de 3,5 années (contre 4 années en 2022).

Il est à noter que de ce montant global, 31 746 291,08 € concernent les emprunts récupérés des communes membres pour les compétences Eau (12,55 M€), Assainissement (16,55 M€) et GEMAPI (2,6 M€).

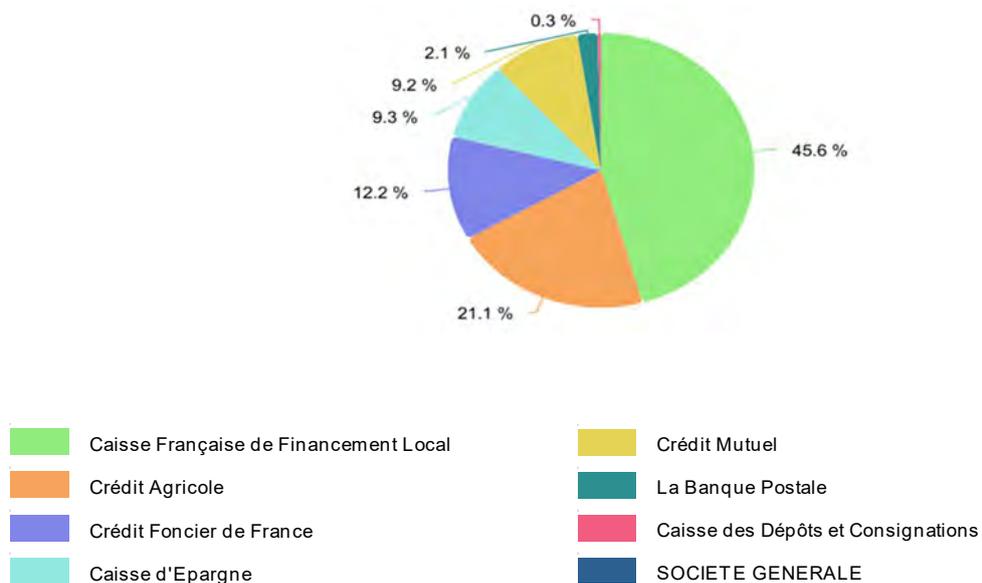
Ainsi la capacité de désendettement, par budget puis de manière consolidée, se présente de la manière suivante :

		Budget annexe de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés	Budget annexe de la GEMAPI	Budget annexe des Transports	Budget annexe de l'Eau CASSB	Budget annexe de l'Assainissement CASSB	Approche consolidée
Budget	Budget Principal AR Préfecture	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-144	Reçu le 16/04/2024				
Capacité de désendettement en années	3,5	1,3	3,2	3,8	7,2	6,8	3,9

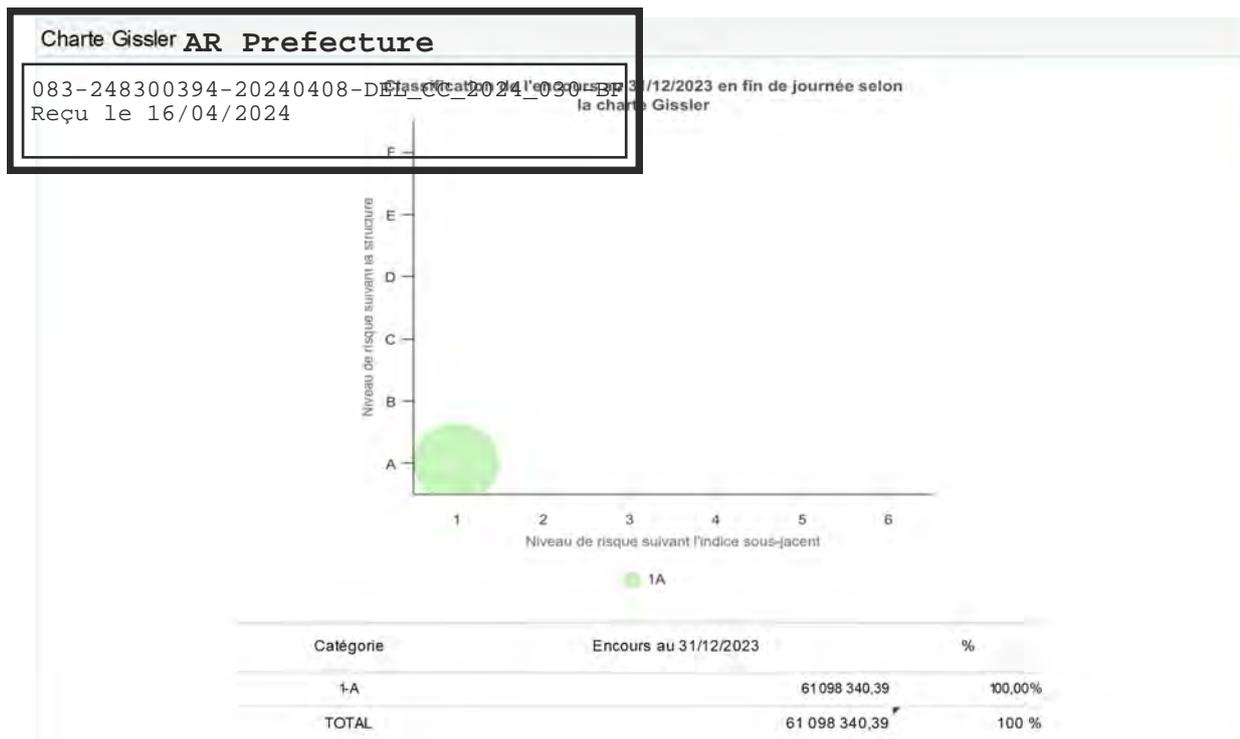
La dette par budgets



La dette par prêteurs



Classification des risques des emprunts au 31/12/2023



L'ensemble des 105 contrats signés par la CASSB sont classés en catégorie 1A, c'est-à-dire ne présentant aucun risque. 94 contrats sont adossés à des taux fixes, 3 sur l'évolution du livret A, 4 sont indexés sur l'euribor 3 mois, 4 sont indexés sur l'euribor 12 mois.

Avec l'augmentation des taux variables, le taux moyen augmente à 2,24 % contre 1,73% en l'année précédente.

2. LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES

AR Préfecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF

Reçu le 16/04/2024

La CASSB compte 7 budgets annexes :

Les budgets annexes Eau, Assainissement, Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, GEMAPI et Transports, qui perçoivent des taxes et des produits des services.

Le budget annexe du Tourisme créé en 2017 qui permet de suivre les actions propres à cette compétence.

Le budget annexe du SPANC qui présente uniquement des dépenses et recettes en fonctionnement.

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le compte administratif du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	6 351 506,13
Dépenses de fonctionnement	5 670 793,66
Résultats de l'exercice	680 712,47
Résultat de clôture n-1 reporté	777 419,15
Résultat de clôture 2023	1 458 131,62
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	3 491 175,29
Dépenses d'investissement	2 502 802,98
Résultats de l'exercice	988 372,31
Résultat de clôture n-1 reporté	1 003 838,53
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	1 992 210,84
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 604 423,23
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	1 387 787,61
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	1 458 131,62
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	1 387 787,61
Solde global de clôture	2 845 919,23

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 1 741 706,67 € et le taux d'épargne brute est de 27,73 %.

Il est rappelé que l'exercice 2023 a enregistré les écritures de régularisation du transfert du syndicat SIAEP et du budget eau de la ZA de Signes tous deux dissous lors de la prise de compétence en 2019.

Egalement, au regard des difficultés d'équilibre de ce budget et de la décision retenue d'étaler la hausse des tarifs nécessaire sur 4 années, le budget principal a versé en 2023 une subvention exceptionnelle de 2 M€ (700 K€ en fonctionnement et de 1,3 M€ en investissement) au budget annexe de l'eau. Cela a permis à ce budget de faire face aux

dépenses, de ne pas sortir en déficit de fonctionnement et de revenir à une situation plus saine.

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL-CC-2024-030-DE
Reçu le 16/04/2024

En effet, en exercice, c'est-à-dire sans les excédents reportés et sans la subvention exceptionnelle, ce budget serait en déficit sur les deux sections pour un montant négatif global de - 935 K€. Sachant que le volume des dépenses d'équipements actuel n'est pas suffisant au regard des besoins réels sur les réseaux d'eau potable.

a) Section de fonctionnement

Les recettes du budget annexe de l'Eau se répartissent selon le tableau ci-dessous :

64198 - Autres remboursements	4 324,93
6459 – Remboursement charges SS et prévoyance	1 824,00
70111 - Ventes d'eau aux abonnés	2 328 502,87
701241 – Redevance pollution d'origine domestique	238 050,88
70128 - Autres taxes et redevances surtaxes	2 279 305,49
704 - Travaux	201 131,58
70611 – Redevance d'assainissement collectif	307 022,13
706121 – Redevance modernisation des réseaux	18 222,87
7064 – Locations de compteurs	20 081,83
7068 – Autres prestations de service	180 086,79
77– Autres produits et subvention exceptionnelle	702 951,05

Elles sont en augmentation comparées aux recettes enregistrées en 2022 notamment du fait du versement de la subvention exceptionnelle du budget principal. En revanche, la vente de produits est en légère baisse de -3 %. Un travail de suivi des recettes doit être mis en place pour pratiquer de façon précise l'annualité budgétaire et ainsi s'assurer des recettes précises d'un exercice.

Les dépenses se répartissent ainsi (par chapitre) :

011 - Charges à caractère général	3 084 231,40
012 - Charges de personnel et frais assimilés	415 168,41
014 - Atténuations de produits	231 553,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,35
66 - Charges financières	287 031,49
67 - Charges exceptionnelles	234 681,80

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 8% notamment du fait des régularisations opérées suite au transfert de compétence et évoquées ci-dessus, de la mise en place de la quote-part du personnel travaillant pour le budget eau et payé sur le budget principal et de l'augmentation général des coûts.

b) Section d'investissement

AR Prefecture
Les dépenses d'investissement réalisées à hauteur de 2,4 M€ et engagées pour 0,6 M€ (RAR) correspondent principalement :

- à la finalisation du schéma directeur pour 538 K€ ;
- à l'extension et la restructuration des réseaux pour 790 K€ ;
- aux travaux pour branchements pour 391 K€ ;
- aux renouvellement de compteurs pour 18 K€ ;
- aux travaux sur les réservoirs pour 129 K€ ;
- aux travaux sur forages, sources et traitement pour 88 K€

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 953 K€.

Ces dépenses ont été financées majoritairement par l'autofinancement et la mise en réserves au compte 1068, mais également par la subvention du budget principal à hauteur de 1,3 M€ et la perception d'une subvention de l'agence de l'eau pour le solde des schémas directeurs pour 175 K€.

Aucun emprunt n'a été contracté.

c) La dette

Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 12 556 330,39 €, la capacité de désendettement de ce budget est de 7,2 années (contre 8,3 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le compte administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants : 2024_030-BF
Reçu le 16/04/2024

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	5 409 916,65
Dépenses de fonctionnement	3 604 814,67
Résultats de l'exercice	1 805 101,98
Résultat de clôture n-1 reporté	6 194 052,28
Résultat de clôture 2023	7 999 154,26
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	6 273 325,37
Dépenses d'investissement	4 880 715,01
Résultats de l'exercice	1 392 610,36
Résultat de clôture n-1 reporté	- 1 328 375,32
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	64 235,04
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 2 989 622,51
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 2 925 387,47
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	7 999 154,26
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 2 925 387,47
Solde global de clôture	5 073 766,79

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 2 372 659,55 € et le taux d'épargne brute est de 43,86 %. Le compte administratif 2023 de l'assainissement reste excédentaire et ne semble pas présenter de fragilité.

Il est rappelé que l'exercice 2023 a vu la régularisation du transfert des syndicats (SIA et SIVU assainissement) et du budget assainissement de la ZA de Signes tous trois dissous lors de la prise de compétence en 2019.

a) Section de fonctionnement

Les recettes du budget de l'Assainissement se répartissent selon le tableau ci-après :

70128 - Autres taxes et redevances	4 301 994,43
70611 - Redevance d'assainissement collectif	841 570,09
70613 - Participations assainissement collectif	14 395,70
741 - Primes d'épuration	217 308,93
778 - Autres produits exceptionnels	34 647,50
Total	5 409 916,65

Les recettes apparaissent en diminution par rapport notamment du fait de la difficulté rencontrée pour émettre les titres de la Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif, mais également parce qu'un travail sur l'annualité budgétaire est à mettre en place, ce que va permettre la restructuration en cours de la direction des Finances.

Les dépenses quant à elles se répartissent ainsi :

AR Prefecture		
083-248300394-20240408-DEL. CC 2024-030-RF	011 - Charges à caractère général	268 017,62
Reçu le 18/04/2024	012 - Charges de personnel et frais assimilés	24 865,80
	014 - Atténuations de produits	29 559,00
	66 - Charges financières	556 667,57
	67 - Charges exceptionnelles	1 601 478,05

Suite à la régularisation des écritures de régularisation des syndicats et du budget dissous lors de la prise de compétence, un reversement a été opéré vers le budget principal à titre exceptionnel pour 1,6 M€ enregistré au chapitre 67.

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées à hauteur de 4,9 M€ et engagées pour 3,2 M€ (RAR) correspondent principalement :

- à la finalisation du schéma directeur pour 826 K€ ;
- à l'extension et la réalisation de réseaux sur l'ensemble des communes du territoire de la CASSB pour 3 411 K€ ;
- à la réhabilitation des différents émissaires et stations d'épuration pour 844 K€ ;
- à la réhabilitation des postes de relevage et des collecteurs pour 1 105 K€

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 1,9 M€.

Ces dépenses ont été financées majoritairement par l'autofinancement et la mise en réserves, mais également par l'obtention de plusieurs subventions à hauteur de 893 K€ (pour les projets Gourganon, La Ragle, les schémas directeurs, reprise d'un collecteur notamment). Le solde de trois subventions de l'agence de l'eau et de la Région font l'objet de RAR pour 267 K€. Aucun emprunt n'a été contracté.

c) La dette

Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 16 557 490,80 €, la capacité de désendettement de ce budget est de 6,8 années (contre 2,9 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET

ASSIMILES AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF

Rec. Lepté 2024

Le compte administratif du budget annexe de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

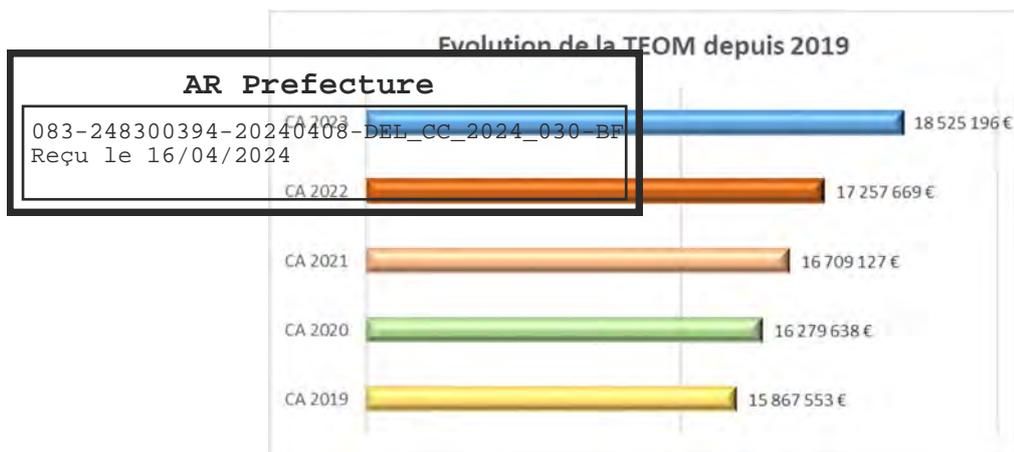
RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	19 936 401,65
Dépenses de fonctionnement	18 016 453,08
Résultats de l'exercice	1 919 948,57
Résultat de clôture n-1 reporté	3 955 288,82
Résultat de clôture 2023	5 875 237,39
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	951 875,22
Dépenses d'investissement	928 399,80
Résultats de l'exercice	23 475,42
Résultat de clôture n-1 reporté	- 161 364,11
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	- 137 888,69
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 868 382,39
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 1 006 271,08
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	5 875 237,39
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 1 006 271,08
Solde global de clôture	4 868 966,31

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 1 808 030,64 € et le taux d'épargne brute est de 9,07%. Ce taux, en dessous du seuil critique, démontre que les recettes propres de ce budget suffisent à peine à équilibrer le coût du service. Pour l'instant, les résultats de clôture reportés, qui sont importants, permettent à ce budget d'être excédentaire malgré cela. Un travail prospectif doit être mené.

a) La section de fonctionnement

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 19,8 M€ et reposent essentiellement sur les recettes de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) (18,5 M€ soit 93,2% des ressources).

Le produit de la TEOM est en augmentation par rapport à 2022 du fait de la revalorisation des bases de 7,1 % en 2023, le taux n'ayant pas changé (11,50%).



Il est à noter le travail important mené sur la redevance spéciale qui génère 845 K€ de recettes en 2023.

Les charges du budget de la collecte et du traitement des ordures ménagères sont en augmentation par rapport à 2022. Les charges à caractère général augmentent d'environ 20 %, du fait notamment de l'augmentation générale des coûts et des révisions de prix. Elles passent de 15,37 M€ à 17,77 M€ en 2023 et se répartissent pour l'essentiel de la manière suivante :

011 - Charges à caractère général	16 516 334,38
012 - Charges de personnel et frais assimilés	842 212,57
65 - Autres charges de gestion courante	354 844,94
66 - Charges financières	51 750,24

b) Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement réalisées à hauteur de 924 K€ et engagées pour 868 K€ (RAR) correspondent à la fourniture des points d'apports volontaires pour 532 K€, la fourniture de bacs et de cuves pour 317 K€, des travaux dans les déchetteries pour 210 K€ et l'acquisition de véhicules packmats et utilitaires pour 491 K€.

Le remboursement du capital des emprunts est de 224 K€.

c) La dette

Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 2 307 419,55 €, la capacité de désendettement de ce budget est de 1,3 années (contre 0,9 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

AR Prefecture

Le compte administratif du budget annexe de la GEMAPI pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	1 947 905,00
Dépenses de fonctionnement	1 105 448,91
Résultats de l'exercice	842 456,09
Résultat de clôture n-1 reporté	511 851,42
Résultat de clôture 2023	1 354 307,51
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	704 683,72
Dépenses d'investissement	1 248 402,30
Résultats de l'exercice	- 543 718,58
Résultat de clôture n-1 reporté	- 77 797,88
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	- 621 516,46
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 87 559,76
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 709 076,22
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	1 354 307,51
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 709 076,22
Solde global de clôture	645 231,29

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 835 320,81 € et le taux d'épargne brute est de 42,88%.

a) La section de fonctionnement

La principale recette de ce budget réside dans la taxe GEMAPI qui a représenté 1,39M€ en 2023. Ce montant inclus la régularisation de 2 mois qui n'avaient pas pu être enregistrés en 2022. Le montant réellement perçu au titre de 2023 est de 1,64 M€.

La seconde recette est une compensation versée par l'Etat par rapport à l'impact, sur la taxe GEMAPI, de la réforme de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de la CFE pour 23 K€.

Les principales dépenses de fonctionnement relèvent des cotisations versées aux syndicats de la Reppe et du Grand Vallat et celui de la vallée du Gapeau (669 K€) et de l'entretien des cours d'eau et bassins du territoire (289 K€).

Les charges de personnel enregistrent la refacturation de la quote-part de l'agent en charge de la compétence et payé sur le budget principal.

b) La section d'investissement

Les principales opérations d'investissement en 2023 concernent essentiellement la maîtrise d'œuvre pour la préservation du trait de côte pour les 3 communes littorales (156 K€) et l'opération d'enrochement de l'esplanade du quai du Levant à Sanary (762 K€).

Le remboursement du capital des emprunts est de 132k€.



Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 2 632 469,89 €, la capacité de desendettement de ce budget est de 3,2 années (contre 4,4 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Le compte administratif du budget annexe des transports pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	3 318 327,45
Dépenses de fonctionnement	3 182 059,23
Résultats de l'exercice	136 268,22
Résultat de clôture n-1 reporté	2 043 851,18
Résultat de clôture 2023	2 180 119,40
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	215 839,85
Dépenses d'investissement	185 157,05
Résultats de l'exercice	30 682,80
Résultat de clôture n-1 reporté	- 5 784,03
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	24 898,77
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 10 838,30
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	14 060,47
Résultats 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	2 180 119,40
Excédent de financement de l'investissement (y compris RAR)	14 060,47
Solde global de clôture	2 194 179,87

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 186 731,61 € et le taux d'épargne brute est de 5,89%. Ce taux, en dessous du seuil critique, démontre que les recettes propres de ce budget ne suffisent plus à équilibrer le coût du service. Pour l'instant, les résultats de clôture reportés, qui sont importants, permettent à ce budget de sortir en excédent, mais le budget principal doit désormais venir abonder ce budget annexe pour augmenter ses ressources propres.

a) La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en évolution par rapport au budget voté. La tarification du transport des voyageurs et le taux du versement mobilité ayant été augmentés en milieu d'exercice 2023. Une subvention de l'Etat a été perçue dans le cadre du plan de mobilité. Ce dernier a également versée une aide exceptionnelle de 26 K€ en compensation de la hausse de l'énergie.

Les dépenses de fonctionnement sont en nette augmentation par rapport à 2022, du fait essentiellement de l'augmentation du coût du marché de transport scolaire.

b) La section d'investissement

AR Prefecture
Les dépenses d'investissement sont réalisées à hauteur de 183 K€ et engagées pour 10 K€
(Restes à Réaliser) correspondant :

- Aux dépenses sur les opérations billettique, aménagement de l'espace et parking-relais pour 141 K€,
- Au remboursement du capital des emprunts pour 42 k€.

c) La dette

Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 711 391,90 €, la capacité de désendettement de ce budget est de 3,8 années (contre 1,7 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DU TOURISME

Le compte administratif du budget annexe du tourisme pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	251 385,58
Dépenses de fonctionnement	222 320,24
Résultats de l'exercice	29 065,34
Résultat de clôture n-1 reporté	170 812,47
Résultat de clôture 2023	199 877,81
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	9 721,00
Dépenses d'investissement	4 200,00
Résultats de l'exercice	5 521,00
Résultat de clôture n-1 reporté	1 442,00
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	6 963,00
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 75 525,60
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 68 562,60
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	199 877,81
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 68 562,60
Solde global de clôture	131 315,21

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 29 786,34 € et le taux d'épargne brute est de 11,85%. Ce budget ne comporte pas de dette.

L'unique recette de ce budget réside dans la subvention du budget principal pour 251 K€.

Les principales dépenses de fonctionnement concernent les dépenses de personnel pour 145 K€ et les dépenses relatives à la promotion du tourisme sur le territoire pour 76 K€.

En investissement, le projet d'univers de promotion commun a démarré pour 4 K€. Il verra sa finalisation sur l'exercice 2024. Un reste à réaliser de 75 K€ est reporté à cet effet.

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF
Reçu le 16/04/2024

LE BUDGET ANNEXE DU SPANC

Le compte administratif du budget annexe du SPANC pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	291 179,16
Dépenses de fonctionnement	309 048,54
Résultats de l'exercice	- 17 869,38
Résultat de clôture n-1 reporté	133 081,29
Résultat de clôture 2023	115 211,91

Le budget annexe du SPANC ne comporte pas de section d'investissement.

En exercice, c'est-à-dire sans reprise des excédents, ce budget ressort en déficit de fonctionnement à -17K€.

Avec les excédents, le budget sort en excédent de fonctionnement de 115 K€.

Un travail sur l'annualité budgétaire doit être mené.

Le financement de ce budget est assuré par les redevances relatives au service public d'assainissement non collectif et par les aides reçues par l'agence de l'eau pour la réhabilitation des installations des particuliers.

Sur l'exercice 2023, les dépenses liées aux contrats de prestations de services et aux travaux réalisés chez les usagers et remboursés par l'agence de l'eau, sont exécutées à hauteur de 56 K€.

Les recettes issues des redevances s'élèvent à 56 K€.

Par ailleurs, une régularisation sur la TVA (qui était mal comptabilisée jusqu'à présent), a été opérée sur l'exercice pour 232 K€ en recettes et 252 K€ en dépenses, ce qui a pour effet d'augmenter ponctuellement les grandes masses budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

AR Prefecture

Nbre de membres présents : 43 - DEL_CC_2024_030 - BF
 Nbre de membres présents : 43
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 Votes :



Pour : 40
 Contre : 0
 Abstentions : 0

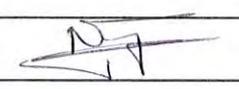
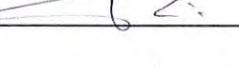
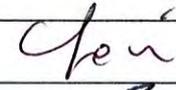
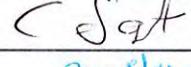
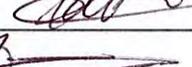
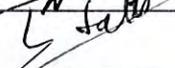
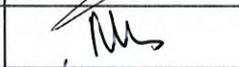
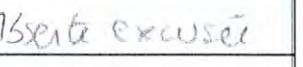
Date de convocation : 22 Mars 2024

Présenté par (1) Madame La Présidente Norrier Blandine
 A Le Castellet le 08 Avril 2024
 (1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Le Castellet le 08 Avril 2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 JOURDAN René	Procuration à M. DELEDDA	<i>[Signature]</i>
02 VERDUYN Hélène		<i>[Signature]</i>
03 ARNAUD Suzanne		<i>[Signature]</i>
04 BARTHELEMY Philippe	Procuration à Mme SAMAT Andrée	<i>[Signature]</i>
05 CASTELL René		<i>[Signature]</i>
06 JOSEPH Jean-Paul		<i>[Signature]</i>
07 FRIEDLER Edouard		<i>[Signature]</i>
08 AUBERT Patricia		<i>[Signature]</i>
09 ALSTERS Daniel		<i>[Signature]</i>
10 CANOLLE Muriel		<i>[Signature]</i>
11 GRANET Jean-Luc		<i>[Signature]</i>
12 MAZELLA Fanny		<i>[Signature]</i>
13 PORCU Robert	Procuration à Mme MAZECCA	<i>[Signature]</i>
14 DE PERETTI Carole	Procuration à Mme THEBAUX	<i>[Signature]</i>
15 THIBAUX Eliane		<i>[Signature]</i>
16 MIGLIACCIO Eric		<i>[Signature]</i>
17 DE MARIA Luc	Procuration à Mme CANOCCÉ	<i>[Signature]</i>
18 COTTEREAU Roger		<i>[Signature]</i>
19 GARCIA Gilles	Absent	Absent
20 SAMAT Andrée		<i>[Signature]</i>
21 FERRARA Louis		<i>[Signature]</i>

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
AR Prefecture		
22	018300194-20240408-DEL_CC_2024_030-BF Reçu le 16/04/2024	
23	IOANNON Bruno	
24	GOHARD Chrystelle	
25	MAUBE Yvan Procuration à Mme ARNAUD	
26	LARLET-LOIR Evelyne	
27	DELEDDA Robert	
28	SERGENT Christine	
29	BONIFAY Corinne	
30	TEYSSIER Jean	
31	NOEL Nathalie	
32	LONG Sophie	
33	SERRES Danielle Procuration à Mr FRIEDLER	
34	CAULET Laurent Procuration à Mme CORTY	
35	CORTY Ludivine	
36	PERRIER Gérard	
37	SALLES Michèle	
38	REYNARD Yves	
39	BOURON Valérie	
40	ROCHETEAU Philippe	
41	GUEREL Emilie Absente excusée	Absente excusée
42	BAYLE Marc Procuration à M. TEYSZGER	

Certifié exécutoire par (1) _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____
 A _____ le _____

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AR Préfecture

Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif - compte administratif 2023

Identifiant unique de l'acte : 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_030-BF
Numéro d'acte : DEL_CC_2024_030
Date de décision : 08/04/2024
Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS
Code matière : 7-1-0-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires)
Fichier acte : PJ_19_4_CA2023SPANCPespref_10202309_seal.xml

Fichier(s) annexes(s) : DEL_CC_2024_030.pdf
pj19_1_CA2023SPANC.pdf
pj19-2_Note_de_presentation_Comptes_administratifs_2023.pdf
pj19-3_CA2023SPANC_sign.pdf

Collectivité émettrice : CA SUD SAINTE-BAUME
Acte transmis par : Anne-Marie LAPASSET

Date d'envoi de l'acte : 16/04/2024 16:16:41
Date de réception de l'AR : 16/04/2024 16:17:36